

Compte-rendu 8^{ème} rencontre CESE / CESER

En présence de :

CESER Normandie

Remy Léger (FAGE)

Aline Pichereau-Quentin (MRJC)

Hélène Ramajo (CRAJEP-
SGDF)

Gregory Lepionnier (UNEF)

CESER Nouvelle Aquitaine

Anthony Mascle (FAGE)

CESER Grand Est

Sylvain-Loup Jacquot (FAGE)

CESER Bourgogne Franche

Comté

Lou Noirclère (UNEF)

Organisations

Annaël Lombe (UNEF)

Julien Lesince (FFJ)

CESER Auvergne Rhône Alpes

Alexis Monnet (CRAJEP-MRJC)

Aurélien Cadiou (ANAF)

Nassim Mekeddem (FAGE)

CESER Hauts de France

Xavier Beulens (FAGE)

CESE

Emelyn Weber

Lilâ Le Bas

Bertrand Coly

Antoine Dulin

Julien Blanchet

Héloïse Péaud

CESER Pays de la Loire

Émilie Bourdon (UNEF)

CESER Occitanie

Meryl Srocynski (FAGE)

CESER Centre Val de Loire

Sarah Hoarau (FAGE)

CESER Ile-de-France

Et de Grégoire et Mélanie *citoyen.ne.s de la Convention Citoyenne pour le Climat.*

Tour de table des actualités dans les CESER

CESER Normandie :

- Travaux stoppés pendant la période de confinement malgré un test en visioconférence concluant (volonté de la région de développer son propre logiciel de visio), ont repris le 11 mai par visioconférence.
- Cela est vu comme une opportunité de changer la dynamique du CESER et notamment d'un point de vue technique, certains conseillers.ères étant habituellement contraints à faire 3h de route.
- Les comités d'étude ont continué de fonctionner et les travaux ont été réorientés pour s'adapter aux enjeux de la crise sanitaire.
- Un questionnaire leur a été envoyé concernant l'impact de la crise sanitaire sur leurs organisations.

CESER Auvergne-Rhône-Alpes :

- Reprise des travaux en avril avec un recadrage des travaux des commissions sur des sujets en lien avec la crise sanitaire.
- Chaque commission doit rendre d'ici juillet un cahier des charges établissant les sujets qu'il sera dans sa compétence de traiter en lien avec la crise sanitaire.

CESER Nouvelle-Aquitaine :

- Travaux arrêtés depuis le confinement. Pas de travail par visioconférence car ce support était utilisé par les salarié.e.s de la région donc demande de la région de ne pas saturer les réseaux. Travail du CESER restreint sur son Bureau uniquement.
- L'activité devrait reprendre (au moins en partie) en visioconférence d'ici la fin du confinement. Réorientation probable d'une partie des travaux en lien avec la crise mais sans certitude à ce stade.
- La semaine de mise en place du confinement, la commission dans laquelle il siège devait valider une auto-saisine sur l'orientation tout au long de la vie, or la plénière a été annulée.

CESER Pays de la Loire :

- Les activités du CESER se sont maintenues pendant la crise (auditions, travaux en commission...)
- Pas de travaux en propres sur la crise sanitaire mais ces problématiques intégrées aux travaux en cours, notamment concernant l'accès à l'emploi, les métiers de demain, illettrisme, prévention, tourisme social etc...

CESER Ile-de-France :

- Beaucoup de changement CESER IDF : refonte totale de l'organisation et du règlement intérieur ce qui permet plus de flexibilité aux travaux en cours.
- Fonctionnement par visioconférence. Les travaux en commissions sont en pause.
- Création d'ateliers et des groupes de travail traitant des thématiques liées à la crise sanitaire, dont 5 doivent rendre des avis en juillet :
 - Société civile francilienne face à la crise
 - Comment la région Ile-de-France peut elle mieux se préparer et mieux s'organiser en cas de crise touchant son territoire
 - Quelle politique régionale francilienne pour vivre autrement après la crise,
 - Comment la région Ile-de-France peut elle aider à la réindustrialisation de son territoire
 - Quel budget et quelle contractualisation avec l'État CPER pour la relance en Ile-de-France après la crise.

CESER Bourgogne-Franche-Comté :

- Le CESER a eu du mal à s'adapter aux contraintes du confinement. Mais ça a permis d'apporter de la flexibilité aux travaux, bénéfique pour l'avenir.
- Les réunions de commission tenues en grande majorité par mail.
- Premières visioconférences des commissions intervenues à la fin avril.
- Les travaux continuent en incluant les impacts liés à la crise sanitaire et sociale et le calendrier va être bousculé pour les travaux à venir afin de préparer des travaux relatifs à l'après crise.
- Le CESER a envoyé une contribution à la région sur gestion de crise et l'analyse des premières décisions de l'institution régionale.
- A été engagée en interne une méthode originale de réflexion sur les capacités d'adaptation et de travail individuelles et collectives au sein du CESER, ces réflexions alimenteront le travail des commissions sur l'après crise.

CESER Occitanie :

- Les commissions de travail ont repris le 7 mai par visioconférence. Les réunions en présentiel sont bannies jusqu'à nouvel ordre du fait du nombre de personnes considérées comme fragiles au sein de l'institution.
- Veille de presse quotidienne pendant la période de confinement pour chacune des commissions.
- Reprise progressive des travaux mais décisions toutes prises en Bureau sur la poursuite des travaux et leur articulation avec la crise sanitaire.

CESER Centre Val de Loire :

- Arrêt des activités avec le début du confinement, puis reprise progressive pendant le mois d'avril.
- Les conseillers.ères sont équipé.e.s de skype entreprise ce qui facilite les réunions.
- Réponse à la crise : chaque conseiller.ère invité.e à faire parvenir une contribution sur les sujets qui l'intéressent en rapport avec la crise. Question cependant de la portée de ces fiches.

CESER Grand Est :

- La région Grand Est a été touchée de plein fouet par la crise ce qui a grandement ralenti les travaux.

- Le président du CESER participe aux réunions hebdomadaires avec la préfète de région et le président de région ce qui permet de faire remonter un certain nombre d'informations. (À l'instar de l'aide apportée par la région aux étudiants en formation sanitaire et sociale qui sont mobilisés pendant la crise)
- Présidents de commissions participent au plan de relance régional, et chaque commission invitée à partager une note sur cette relance.

CESER Hauts de France :

- CESER est demeuré très actif depuis le début de la crise avec des réunions en visioconférence chaque semaine.
- La grande majorité des travaux a été largement réorienté à la suite d'une rencontre entre le Président de Région et le Président du CESER.
- Les formations de travail se livrent à un recensement précis des conséquences de la crise dans leur champ de compétence pour préparer un avis global du CESER portant sur l'après-crise qui sera présenté fin septembre.

Présentation des notes concernant la gestion de la crise sanitaire diffusées par le groupe

Ces documents ont été diffusés au Bureau du CESE portent sur la gestion de la crise et de l'après-crise.

Ils décrivent la volonté du groupe que le CESE ait une véritable prise de parole dans la gestion de la crise et de l'après-crise et soulignent les points auxquels il est important de faire attention dans cette période dans les mesures prises et à prendre, avec une emphase sur les jeunes.

Discussion autour de l'avis « générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? »

1. Les priorités portées par le groupe dans cette saisine :
 - Lien avec le contexte de crise sanitaire
 - Meilleure inclusion des jeunes dans les préconisations faites et préconisations plus efficaces.

Sur les thématiques :

- Éducation / Formation : accès au numérique, intégration de la transition écologique dans les formations, renforcement de l'offre de rescolarisation, capital formation de 3 à 5 ans intégré au compte formation, pérennisation de la garantie jeune sans limitation de durée...

- Emploi : Accompagnement vers l'emploi et l'autonomie afin d'éviter que les jeunes ne soient la variable d'ajustement du marché du travail face à la crise économique.
- Limiter les écarts de revenus au sein des entreprises
- Logement : nos revendications ont d'ores et déjà été entendues (APL, offices fonciers solidaires...)
- Extension du RSA aux 18-24 ans
- Fiscalité : rétablissement d'un impôt faisant participer les foyers les plus fortunés, renforcer les droits de succession, demander une plus grande transparence fiscale des entreprises qui bénéficient du soutien de l'État...
- Favoriser la participation des jeunes dans les institutions et organisations.
- Favoriser l'économie circulaire, lutte contre l'obsolescence programmée...

2. Remarques sur l'avis (échanges question/réponse)

- L'avis n'aborde que très succinctement la question du protectionnisme économique en relation avec la fracture territoriale. Il s'axe plutôt sur les nouveaux modes de consommation. Mais rien dans les préconisations à ce stade. Possibilité de faire parvenir des propositions portées par les CESER sur ces points.
- L'économie sociale et solidaire n'est pas un volet spécifiquement abordé mais c'est un thème sous-jacent, notamment dans le chapitre 3 et qui mériterait de ressortir dans le texte.

Échanges autour de la participation citoyenne

1. Partage d'expérience par Mélanie et Grégoire :

Mélanie

- Quand elle a été appelée, elle n'avait pas connaissance de la CCC.
- Intéressée elle a tout de suite dit oui. Sujet du climat attirant et beau projet notamment au vu de la participation citoyenne.
- Prise de conscience que la participation citoyenne pouvait aider à lutter contre les blocages qui empêchent le ministère d'avancer. (Au vu des auditions des différentes personnalités au cours des week-ends de travail).
- Beaucoup d'échanges entre les citoyens et les administrateurs pour parvenir à faire des propositions.
- Engagement personnel important mais très bonne expérience.

Grégoire

- Il a accepté de participer plus par civisme que par conviction climatique.
- Dans un premier temps, il était sceptique sur la légitimité liée au tirage au sort, mais l'exercice l'a progressivement convaincu.
- Prise de conscience des gestes à adopter en tant qu'individu pour répondre aux thématiques climatiques.
- Sur les 150 citoyen.ne.s initialement tiré.e.s au sort, il y a eu très peu de désistements.
- Grosse mobilisation des citoyen.ne.s pour toutes les réunions, y compris non obligatoires.
- Liberté des citoyen.ne.s dans le travail de la Convention. Pas d'ingérence du comité de gouvernance et bonne communication entre le comité et les 150 citoyen.ne.s.
- Volonté des citoyen.ne.s d'assurer un SAV des propositions faites à l'issue du dernier week-end (19 au 21 juin 2020).

2. Questions/Réponses

Convention et Crise du Covid-19

- La convention a eu l'occasion de mettre en perspective ses travaux au vu de la crise sanitaire grâce à une séance consacrée à ce sujet où il a été décidé :
 - De publier une Tribune
 - De transmettre un certain nombre de mesures au Gouvernement pour lui montrer l'orientation des mesures et éviter des mesures prises dans le cadre de la crise viennent contre-carrer les propositions à venir des citoyen.ne.s.

Les mesures construites par les citoyen.ne.s vont déjà dans le sens d'une résilience et d'une sobriété énergétique donc les travaux n'ont pas eu à être adaptés dans leur contenu. Au contraire, ce qu'a révélé la crise et les prises de parole qui foisonnent leur donne raison.

L'Après convention pour les citoyen.ne.s

- L'après convention sera vécue différemment selon chaque citoyen.ne mais Grégoire et Mélanie ont pour ambition de mettre les connaissances accumulées au service des autres. Certain.e.s ont d'ailleurs été contactés par des associations, entreprises etc... Il en ressortira des engagements sous une forme ou une autre.

Travaux de la convention et confiance envers les décideurs politiques

- Les citoyen.ne.s (pour la plupart) ne considèrent pas travailler pour la commande politique mais pour le bien commun car les dispositions seront rendues publiques. Cela permet de transcender la confiance ou le manque de confiance de chacun et chacune envers les décideurs et décideuses politiques.
- La convention est également vue comme un moyen de pallier les problèmes démocratiques de notre système actuel.

Diversité des citoyen.ne.s et facilité du consensus

- Il existait dès le début un consensus dans les ambitions et objectifs liés au mandat de la convention. Donc les débats se sont situés plus dans les détails et du fait de la diversité des caractères en présence.
- Intelligence collective formidable : tout le monde a pu s'exprimer au sein des 5 groupes de travail.

La méthodologie:

- Un premier temps d'appropriation du sujet grâce à la documentation, aux auditions, aux témoignages d'acteurs.trices varié.e.s
- Un deuxième temps pour lequel les citoyen.ne.s ont été réparti.e.s en 5 groupes thématiques (de 30 personnes) où ils ont pu échanger leurs idées.
- Ce travail en deux temps a permis d'éviter que les citoyen.ne.s ne s'enferment dans des positions dès le commencement de la convention. Par ailleurs, la prise de parole en petits groupes a empêché la sensation de « ridicule » en augmentant le sentiment de sécurité et de droit à l'erreur au sein des groupes.

Conciliation du mandat de la convention (GES) et autres thématiques liées au changement climatique

- La mention de la « justice sociale » dans le mandat a permis d'en étirer un peu les limites mais il n'a pas été possible de traiter tous les sujets souhaités par les citoyen.ne.s. Le comité de gouvernance avait pour mission de leur redonner le cadre quand ils tentaient de déborder des limites du mandat.
- Chaque thématique pouvait déboucher sur une multitude de sous-thématiques, il était donc nécessaire de se limiter.

Utilisation des travaux du CESE et des CESER

- Les citoyen.ne.s ont pu s'appuyer sur les travaux du CESE et des CESER, Grégoire s'est par exemple intéressé aux avis du CESER de sa région (Normandie).
- Désormais, la démocratie ne peut pas se faire sans les citoyens et le CESE a un rôle à jouer à ce titre.

Avis sur la gouvernance et la méthodologie

- Avoir des citoyen.ne.s dans le comité de gouvernance est un véritable atout.
- L'exercice étant nouveau, des adaptations ont été faites au fil de l'eau ce qui est normal.
- La gouvernance est l'atout qui fait que l'exercice fonctionne.

À noter : le système de gouvernance de la convention n'est pas le seul qui soit possible. De nombreux travaux ont été faits sur la question, il est donc possible de l'améliorer. Le système de gouvernance influe sur la légitimité de la convention, c'est donc un point crucial de réflexion dans la réplique de l'exercice, notamment en région.

Implantation de la convention dans les territoires

- Dans les propositions faites par les citoyen.ne.s, beaucoup seront à ancrer territorialement pour plus d'efficacité.
- Des « minis » conventions dans les territoires sont possibles. Il existe une initiative en Normandie actuellement, avec des lycéen.ne.s en lycées agricoles par exemple.
- Une convention représente un budget conséquent au niveau national où il existe certaines contraintes liées au transport, à l'accueil et à l'hébergement des participant.e.s. En région ces coûts peuvent être réduits.

Légitimité du point de vue individuel et collectif (tirage au sort)

- La légitimité vient du groupe qui est un panel en cohérence avec la société française. Les critères de tirage au sort ont permis une véritable représentativité de la société.
(Incluant des personnes sans diplôme, des personnes issues des quartiers prioritaires, aucun biais lié aux orientations politiques, tous types de catégories socio-professionnelles, nombreuses tranches d'âges à partir de 16 ans...).
- Elle vient des connaissances engrangées pendant neuf mois.
- Elle vient aussi de la reconnaissance et du soutien de la société civile de leurs productions.

Objectifs communs des conseiller.ère.s CESER représentant les organisations de jeunes pour l'issue de la convention

- Être en mesure de se saisir des conclusions de la convention dans les différentes régions où sont présent.es les conseiller.ère.s CESER une fois qu'elles auront été officiellement votées. Il sera important de montrer que cet exercice de la participation citoyenne a un

intérêt démocratique fort. Cela permettra de souligner l'intérêt du tirage au sort et de mettre en avant l'intérêt d'une articulation entre le CESE et les CESER.

- Il faut donc anticiper et préparer une **Tribune** à diffuser en juin à l'issue du dernier week-end de la convention.
 - Un premier jet de la tribune vous sera adressé prochainement, et une **réunion de travail est prévue le 27 mai à 17h30** par visio-conférence pour les conseillers.ères qui souhaitent participer à sa rédaction.
- Le CESE a pris une nouvelle dimension grâce à la Convention. Il a bénéficié de beaucoup de reprises dans la presse qui lui ont conféré une nouvelle il faut s'en saisir !

NB : Possibilité d'inviter les citoyens après la CCC dans les CESER pour entendre leurs témoignages et permettre le partage de leurs connaissances. Dans ces cas-là il faudra passer par l'intermédiaire de Julien ou Héloïse.